

Maîtrises d'Ouvrage	
 RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE	unibail·rodamco

Maîtrises d'Œuvre	
  AGENCE DUTHILLEUL architecture urbanisme	    Architectes Crochon Brullmann + Associés



prolongement du  vers l'ouest

Tronçon Saint-Lazare - Nanterre la Folie

GARE LA DEFENSE ET REAMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES DU CNIT

PC31-1

OIN – Attestation de l'aménageur

Permis de Construire

Gare La Défense		Réaménagement des infrastructures du CNIT	
Maître d'œuvre : Agence Duthilleul	Maître d'ouvrage : Réseau Ferré de France	Maître d'œuvre : Crochon Brullmann + Associés	Maître d'ouvrage : Unibail-Rodamco
Visé le : 12/01/2015	Visé le : 12/01/2015	Visé le : 12/01/2015	Visé le : 12/01/2015

Indice	Date	Modifications
A	15/10/2014	
B	12/01/2015	

	Entité émettrice	Nb de pages	
	Duthilleul / CBA	2	

Emetteur	Type de Doc	Id_RFF	Phase	Code Géographique	Discipline	Numéro Doc	Encartage	Indice
402	EPC	INF	PRO	DEF	ARC	06011	015	B



Attestation

Je soussigné, Raphaël CATONNET, Directeur Général Adjoint, atteste par la présente que la demande de permis de construire telle que présentée par Réseau Ferré de France, sis à 75009 PARIS, 22-28 rue Joubert, représenté par M. Xavier Gruz (directeur général du projet Eole), et par Unibail-Rodamco, sis à 75016 PARIS, 7 place du Chancelier Adenauer, représenté par M. Laurent Petit (directeur du développement), relative à la réalisation de la gare « Eole » de la Défense et au réaménagement des infrastructures du CNIT sis à Courbevoie et Puteaux, secteur Arche Nord, ne génère pas la réalisation d'équipements publics mentionnés à l'article R 331-5 du code de l'urbanisme, soit à la charge de l'établissement public soit à la charge des pétitionnaires.

Direction juridique & foncier
Droit immobilier & urbanisme

Dossier suivi par
Brigitte ONDET
bondet@epadesa.fr
T 01 41 45 58 35

Cette attestation est délivrée en application de l'article R 331-5 du Code de l'urbanisme.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Nanterre, le

18/12/14